

**Procès verbal de la réunion régulière du Conseil d'Administration d'Improvisation
Nouveau-Brunswick
Le 8 avril 2018**

1. Ouverture

La présidente déclare l'ouverture de la réunion à 13 : 18

2. Vérification du quorum

Sont présents :

Andréanne Basque, présidente
Elyse Hamel, vice-présidente interne
Nicholas Berry, vice-président exécutif
Isabel Goguen, directrice générale
Frédéric Melanson, représentant des officiels
Zackary Brewster, représentant jeunesse (présent par télécommunication)

Sont absents :

Sébastien Landry, représentant des entraîneurs
Le quorum est atteint. Malgré la présence d'un chat, son miaulement ne compte pas comme un vote officiel.

3. Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

Le représentant des officiels propose Elyse Hamel comme secrétaire d'assemblée. Appuyé par le vice-président exécutif.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour telle que présenté est proposée par le représentant des officiels, et appuyée par le vice-président exécutif. Adoptée à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal du C.A du 22 février.

L'adoption du procès verbal est proposée par le vice-président exécutif, appuyée par le représentant des officiels. Adoptée à l'unanimité.

6. Affaires découlant du procès-verbal

Par rapport aux contacts entrepris avec les moniteurs des écoles, une lettre et un document résumant les objectifs et les valeurs ont été envoyés aux moniteurs (et à certaines directions d'école) pour leur donner un aperçu de ce qu'est Improvisation

Nouveau-Brunswick et les rendre plus à l'aise avec les activités de l'organisme. L'exercice sera répété en début d'année scolaire 2018.

Les joueurs de la LICUM concernés par les communications avec le DADUM ont été rencontrés pour être mis au courant des démarches entreprises par Improvisation Nouveau-Brunswick au sujet du DADUM. Ils expriment le fait que le DADUM est déjà plus réceptif que dans le passé selon eux, et que bien que d'accord avec la démarche entreprise, ils souhaitent souligner les changements déjà apparus dans la situation. Le comité aviseur décide donc de s'appuyer d'avantage sur des exemples du passé dans sa demande afin de ne pas décourager les efforts déjà effectués.

7. Vidéo pédagogique

Le tournage s'est bien déroulé, et a été dirigé de façon efficace malgré les changements de dernière minute aux disponibilités des participants. La directrice générale a vu une ébauche préliminaire du montage. Il est nécessaire de déterminer la source qui sera utilisée pour l'ambiance musicale du vidéo. Embaucher un artiste local, Sasha Leger, pour faire la musique sur mesure coûterait 250\$. Acheter les droits de musique coûterait 150\$, mais demande beaucoup de travail au réalisateur qui fait déjà beaucoup de travail pour un montant peu élevé, et risque de ne pas convenir aux besoins spécifiques du vidéo.

Le représentant des officiels propose d'engager Sasha Leger pour composer la musique du vidéo. Appuyé par la vice-présidente interne. Adopté à la majorité avec abstention du représentant jeunesse pour raisons légales.

Le projet présente un déficit monétaire important. L'organisme y investit autant d'argent que la ville de Moncton. Les efforts déployés pour trouver des sources de financement additionnelles n'ont pas été fructueux, car le projet ne cadrerait ni avec les sources de financement artistique, qui le trouvent trop pédagogique, ni avec les financements axés vers la pédagogie, car il ne procure pas de contact direct avec le participant. Les fonds amassés grâce aux bénéfices de certains tournois peuvent compenser pour ce déficit.

Le conseil note que les projets vidéos sont plus difficiles à financer car les bailleurs de fonds sont moins intéressés par ce genre de projet.

Le produit final sera lancé lors du tournoi de qualification.

8. Tournoi de qualification

Une équipe s'est retirée du tournoi en raison de conflits d'horaires d'un trop grand nombre de joueurs. L'équipe de Saint-Jean ne sera donc pas présente au tournoi de qualification. L'entraîneur est toutefois optimiste quant à la présence de l'équipe au tournoi de l'année prochaine.

Au niveau logistique l'organisation se déroule avec un rythme normal. Un défi important est rencontré au niveau des formulaires d'inscriptions qui ne sont remis à la date limite. La situation est problématique car il n'y a pas de procédés mis en place afin de sanctionner efficacement un tel retard. Cependant, l'absence de ces formulaires handicape l'organisation, notamment au niveau des restrictions alimentaires. Le projet pilote de formulaire en ligne pourrait potentiellement aider à ce problème. Le conseil s'interroge sur d'autres pistes de solutions, par exemple une pénalité monétaire ou autre pénalité similaire. Ce procédé est délicat car les équipes ont déjà de la difficulté à défrayer les frais d'inscriptions tels qu'ils le sont présentement.

Une fois de plus, l'heure d'arrivée tardive des équipes est problématique au niveau des horaires. La majorité des équipes n'arrivent pas avant 20h ou 21h. Faire de la sensibilisation au niveau des écoles et des entraîneurs est à considérer.

Le vendredi soir aura lieu trois réunions en simultanée ; celle des entraîneurs, des officiels et du conseil jeunesse. La durée maximale visée pour ces réunions est une heure. Les entraîneurs ont identifié des points à discuter. Le représentant des entraîneurs, la directrice générale et le vice-président exécutif participeront à cette réunion. La réunion du conseil jeunesse sera gérée par la présidente, le représentant jeunesse et la vice-présidente interne. Les jeunes seront sondés afin de déterminer des points à aborder. La réunion des officiels est une nouveauté. Elle servira à la fois de mise au point quant au tournoi et du rôle d'officiel en général et sera menée par le représentant des officiels et Michel Albert, co-ombudsman du tournoi.

Samedi soir aura lieu le lancement de la vidéo pédagogique, le match spécial ainsi qu'une intronisation au temple de la renommée. Le format sélectionné pour le match spécial afin d'impliquer les jeunes est une expérience de coaching, où chaque équipe sera jumelée avec un des joueurs du match. Le représentant jeunesse approuve cette proposition.

Du point de vue du budget, peu d'informations sont disponibles, car l'école Aux quatre vents a entrepris des démarches de soutien communautaire afin de diminuer les coûts par diverses commandites. Le conseil souhaite remercier ces efforts continuels.

9. Zèbre d'or

La communauté commence à demander les dates du tournoi. Suite à la recherche du vice-président exécutif, les fins de semaines du 13 au 15 juillet et du 20 au 22 juillet sont ciblées. Les démarches seront entreprises par la directrice générale afin de réserver la salle de jeu. Quant aux soirées sociales du vendredi et du samedi soir, la décision est prise de louer un espace pour raisons de sécurités légales et de neutralité du terrain. Les démarches afin de réserver ces salles seront entreprises par le vice-président exécutif.

La présidente propose que les démarches soient entreprises afin de réserver les salles nécessaires à l'Université de Moncton du 13 au 15 juillet pour le tournoi du Zèbre d'Or et d'entamer les démarches pour réserver les salles pour les activités sociales des vendredi et samedi soirs. Appuyé par la vice-présidente interne. Adopté à la majorité avec abstention du représentant jeunesse pour des raisons légales.

10. Financement

Une demande de fonds sera déposée plus tard cette semaine pour le fond d'action culturelle communautaire axé sur la culture et la communauté des langues officielles du Nouveau-Brunswick. Ce fond financier permettrait à la directrice générale d'avoir un salaire partiel pour la prochaine année, ce qui permettrait par la suite de rechercher plus efficacement d'autres options de financement. C'est un fond très compétitif. La demande de fond a comme projet une tournée de formations de jeu pour adultes (18 ans et plus), une tournée sur le rôle d'officiels et le Zèbre 2019 qui serait le point culminant du projet. L'accent est porté sur le rassemblement des adultes en français dans leur communauté. Des nouvelles de cette application devraient parvenir à la directrice générale d'ici le moins de septembre.

La possibilité de trouver du financement pour le Zèbre d'Or 2018 est abordée, par exemple du côté d'UNI Coopération Financière.

Une discussion a eu lieu avec des représentants de l'APECA ; il y aurait possibilité de soumettre une demande afin de développer des ateliers d'improvisation appliquée qui seraient offerts aux entreprises. C'est une possibilité à explorer dans le futur.

Un contact préliminaire a été établi avec PSLO, qui n'a pas été très réceptif. La décision de se prendre plus à l'avance et de les approcher de façon plus générale l'an prochain est prise.

11. Bourse ImproNB

Tout le monde confirme qu'ils ont révisé la politique sur la bourse improvisation NB.

Le représentant des officiels propose l'adoption de la politique 1.7 telle que modifiée. La vice-présidente interne appuie. Adopté à la majorité avec abstention du représentant jeunesse pour des raisons légales.

12. Formations

Plusieurs formations ont été livrées par des formateurs au cours des dernières semaines sans la participation d'Improvisation Nouveau-Brunswick. Certains ont

communiqué avec l'organisme avant de prendre une autre direction, alors que d'autres ont approché directement des membres individuels pour faire appel à leurs services. Le problème est que ces membres individuels ne demandent pas nécessairement le tarif approprié, ce qui crée une compétition malsaine à l'intérieur même de notre communauté. De plus, cela permet de remarquer que le réflexe de la communauté n'est pas de s'adresser à Improvisation Nouveau-Brunswick. Il faudra trouver une façon de mieux vendre nos services tout en sensibilisant notre communauté aux dangers des formations sous payées pour l'organisme. Comme l'improvisation a un long historique de bénévolat, ce n'est pas un réflexe de demander une rémunération adéquate lorsque des services sont offerts.

Départ du représentant jeunesse à 14 :51

13. Banque de formateurs

Afin de sensibiliser nos membres, la vice-présidente interne propose de créer une banque d'improvisateurs prêts à donner des formations par le biais d'Improvisation Nouveau-Brunswick. La création d'une politique pour réguler et accréditer les formateurs sera nécessaire. Un formulaire d'entente de principe serait aussi nécessaires. Ce formulaire stipulerait que si un formateur d'Improvisation Nouveau-Brunswick est approché pour donner une formation, ils devront rediriger cette demande à Improvisation Nouveau-Brunswick. Ces démarches sont importantes pour la légitimisation de la discipline.

Dans un premier lieu, il faudra écrire un article sur l'utilité d'Improvisation Nouveau-Brunswick comme ressource au niveau des ateliers. Puis, il faudra créer un groupe Facebook pour rassembler et outiller les formateurs potentiels, et faire un appel à tous ceux intéressés par ce projet. La vice-présidence interne est mandatée de se lancer dans le projet.

14. Le fait français

La vice-présidente interne fait un bref exposé d'une réflexion sur le rôle d'improvisation Nouveau-Brunswick dans la défense du français au Nouveau-Brunswick. Elle fait valoir que c'est possiblement à l'avantage de l'organisme de modifier sa mission ainsi que ses statuts et règlements pour que la défense du français y soit plus présente. Par exemple, ceci permettrait de prendre une plus grande place dans la société civile acadienne et de gagner en légitimité et en présence. De plus, cela permettrait de mieux répondre aux demandes des bailleurs de fonds.

La présidente s'inquiète du fait qu'on ferme peut-être la porte à l'improvisation en anglais. Le représentant des officiels lui répond que ceux-ci sont déjà organisés et qu'il ne serait pas exclu de travailler à un éventuel rapprochement.

La directrice générale fait le point que les bailleurs de fonds semblent surtout intéressés par les langues officielles. Elle note que c'est un avantage financier.

La vice-présidente interne fait valoir qu'on ne perd rien à s'affirmer et s'assumer dans notre mission.

Le représentant des officiels exprime une crainte qu'on se rattache trop au français standard. Le conseil stipule que c'est le fait de faire l'effort de parler en français, et ce peu importe le niveau de langue, qui est encouragé. L'ensemble du Conseil d'administration est d'accord et décide qu'une proposition devrait être présentée à l'AGA de 2018.

15. Équipes combinées

Un joueur du niveau secondaire a écrit à Improvisation Nouveau-Brunswick suite à sa découverte de l'absence de certaines équipes au tournoi de cette année. Il posait des questions sur la possibilité d'amener des joueurs d'autres écoles aux tournois. Comme il pose cette question pour la Gougoune Dorée 2018, les délais sont très courts et la réponse officielle pour cette situation est donc non.

Toutefois, cela soulève une question importante. Les membres du conseil avisé sont d'accord qu'il faudra explorer la question et se munir de réponses et de politiques claires à ce sujet.

La présidente s'engage à réfléchir à la situation, à faire de la recherche et à sonder la population et les besoins. De la recherche est nécessaire pour mieux outiller les membres du comité ainsi que pour répondre à des questions par rapport à cela.

16. Varia

Le vice-président exécutif n'a rien reçu du comité des jeux de l'Acadie. La dernière version des règlements de pose pas de problèmes, mais un contact sera établi avec la directrice générale des jeux de l'Acadie.

17. Prochaine réunion du C.A.

Une réunion spéciale aura lieu le 22 avril 2018 à 18h.

La date tentative de la prochaine réunion régulière du CA est le 3 juin.

18. Clôture de la réunion

La clôture de la réunion est déclarée à 15 h 52.